Ministère des Finances

2007-04085/

Communiqué

Diffusion immédiate

Vancouver, le 15 décembre 2006
2006-083

Le ministre Flaherty annonce de nouvelles mesures de collaboration avec les ministres des Finances des provinces et des territoires

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a fait la déclaration suivante aujourd'hui à la suite de sa rencontre avec ses homologues des provinces et des territoires :

« Notre rencontre a été fructueuse, nous avons eu des échanges extrêmement francs et nous avons considérablement progressé dans les dossiers à l'ordre du jour. Les priorités énoncées dans le plan *Avantage Canada* ont recueilli beaucoup d'appuis.

Nos entretiens ont porté sur trois enjeux en particulier : le renforcement de l'union économique, la collaboration en matière fiscale et d'autres priorités communes, comme le financement des infrastructures, de l'enseignement postsecondaire et de la formation ainsi que d'importants programmes nationaux de transferts, dont la péréquation et la formule de financement des territoires.

Nous avons convenu de travailler ensemble sur un certain nombre de priorités communes. Trois groupes de travail mixtes formés de fonctionnaires du gouvernement fédéral et de provinces intéressées ont été établis pour examiner comment tous les ministres des Finances peuvent contribuer à réaliser des progrès sur les points suivants :

- Améliorer la compétitivité internationale du Canada en renfonçant le commerce intérieur et la mobilité de la main-d'œuvre et en augmentant l'efficience de la réglementation.

- Collaborer en matière fiscale sur la Prestation fiscale pour le revenu gagné (PFRG), l'harmonisation fiscale, les recommandations du Groupe d'experts au sujet de la sécurité financière des enfants gravement handicapés ainsi que la mise en œuvre de l'impôt proposé sur les distributions des fiducies de revenu cotées en bourse et des autres entités intermédiaires.

- Réduire les tracasseries administratives pour les entreprises.

Les résultats des travaux sur l'harmonisation fiscale, la mobilité de la main-d'œuvre et la réduction des tracasseries administratives seront présentés aux ministres à notre prochaine réunion, qui devrait avoir lieu en juin 2007. Dans le cadre de mon processus

prébudgétaire, je compte bien recevoir, au début de 2007, des rapports sur les travaux concernant la mise en œuvre de la PFRG et des recommandations du Groupe d'experts au sujet de la sécurité financière des enfants gravement handicapés.

Les ministres ont aussi convenu qu'il importe de progresser plus rapidement dans le dossier de la réglementation des valeurs mobilières au Canada, pour prévoir un régime plus efficient, fondé sur une collaboration accrue et davantage axé sur la performance et les résultats. À l'invitation des ministres des Finances des provinces et des territoires, le gouvernement du Canada a indiqué qu'il est prêt à se joindre au Conseil des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières, en vue d'accélérer les progrès vers l'établissement d'un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières.

Nous avons aussi poursuivi nos discussions sur le plan du nouveau gouvernement du Canada pour rétablir l'équilibre fiscal. En ce qui concerne la péréquation et la formule de financement des territoires, tous les ministres ont rappelé qu'ils préconisaient le retour, pour ces programmes, à des formules fondées sur des principes. Les ministres provinciaux et territoriaux ont aussi insisté sur l'importance d'obtenir confirmation des paiements pour 2007-2008 afin de faciliter leur planification budgétaire. Nous avons eu des échanges approfondis et fructueux sur l'importance d'un financement prévisible à long terme pour l'enseignement postsecondaire et la formation et sur les moyens les plus efficaces à la disposition des gouvernements pour garantir que la main-d'œuvre canadienne demeure l'une des plus scolarisées et des plus hautement qualifiées du monde.

L'objectif que nous visions à Vancouver était d'échanger nos opinions, en vue de la préparation du mon prochain budget, sur les grands enjeux consistant à rétablir l'équilibre fiscal au Canada et à bâtir une économie plus forte pour les Canadiens. Notre rencontre a certainement permis d'atteindre cet objectif. »

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Éric Richer
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp.